

# Ilme Journée des femmes vaudoises

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **17 (1929)**

Heft 303

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-259673>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

contre la tuberculose, contre l'alcoolisme, contre les maladies vénériennes, contre la mortalité infantile (notons que dans les centres de protection des nourrissons, la mortalité des enfants assistés passe parfois de 30, 40 ou 50 % à 3 %), éducation des mères, protection des femmes en couches, toutes ces questions, traitées de main de maître, aboutissent à une série de vœux, dont les législateurs auraient le plus grand profit à s'inspirer, et qui prouvent à l'évidence la maîtrise toute spéciale des femmes en ces domaines. Puis, ce sont trois avocates du barreau parisien, M<sup>mes</sup> Maria Vêrone, Marie-Thérèse Moreau et Suzanne Grinberg, qui traitent du régime matrimonial si déplorablement arriéré chez nos voisins d'outre-Jura, et dont les vœux sont adoptés à l'unanimité et sans discussion. Et enfin, l'unité de la morale. Nous reproduisons ci-après les vœux votés, parce que, dans le pays réglemmentariste qu'est la France, et qui barre, hélas ! la voie à l'abolition de l'unique système, ils revêtent une importance toute spéciale :

Considérant que la réglementation de la prostitution est non seulement inefficace, mais nuisible au triple point de vue de l'hygiène, de la morale et du droit;

Considérant qu'un corps de femmes assistantes de police est indispensable à la protection et à la préservation de la jeunesse féminine;

Considérant que la Commission consultative de la Traite des femmes et des enfants à la Société des Nations, dans le but de supprimer le trafic international des femmes, invite avec insistance les pays qui n'ont pas encore réalisé ces réformes, de bien vouloir les envisager sans tarder

Les Etats-Généraux du Féminisme émettent le vœu :

Que les propositions de loi tendant à l'abolition de la prostitution réglementée aboutissent le plus rapidement possible;

Que les Préfectures et Municipalités soient invitées à fermer dans le plus bref délai les maisons de tolérance.

Considérant que les Associations de moralité publique devraient pouvoir déférer à la justice les infractions relatives aux lois existantes contre les publications licencieuses;

Les Etats-Généraux demandent

Que les Associations reconnues d'utilité publique puissent se porter partie civile dans des conditions déterminées.

C'est par l'angle de la lutte contre la traite que les Etats-Généraux sont arrivés à s'occuper de la Société des Nations. Ils allaient reprendre le sujet à Fond dans l'avant-dernière session consacrée à la paix et à la S. d. N. Après un brillant exposé de M<sup>me</sup> Maletterre-Sellier, et un rapport très documenté de M<sup>me</sup> Puech, des vœux ont été adoptés demandant : 1<sup>o</sup> l'adjonction de femmes à la délégation française à la prochaine Assemblée de la S. d. N., suivant en cela l'exemple de dix autres pays; 2<sup>o</sup> la ratification des Conventions internationales de la S. d. N. et du B. I. T.; 3<sup>o</sup> le développement dans les écoles de l'enseignement en faveur de la paix et de la S. d. N.

Et pour finir, ce fut le tour du suffrage. Du suffrage, dont l'idée avait inspiré tous les débats, du suffrage, qui avait été la source première de la convocation de ces Etats-Généraux, et sous le signe duquel ils allaient être clôturés. Grand meeting, vibrant, animé, présidé par M<sup>me</sup> Avril de Sainte-Croix. Des parlementaires de tous les partis... ou presque ! se prononçant en faveur du vote des femmes. Des voix de femmes de toutes les régions de la France, de l'Alsace, de la Lorraine, de la Franche-Comté, de la Bretagne, du Centre et de l'Ouest, du Nord et du Midi, celle d'une paysanne du Gers venue à Paris, grâce à une collecte faite dans la campagne avoisinante, et intervenant avec verve et énergie. Des voix de femmes encore émanant de tous les milieux, des veuves de guerre, des anciens prisonniers, des suffragistes; et pour finir, un vœu adopté à l'unanimité et par acclamations, demandant la discussion d'urgence au Sénat de la proposition de loi votée par la Chambre le 20 mai 1919 (vous avez bien lu : 1919), renvoyée le 4 décembre 1923, et reconnaissant aux femmes le droit de vote: électoral et éligibilité. C'est sur cette belle manifestation d'enthousiasme, d'union et de foi dans notre cause que se sont terminés les Etats-Généraux.

\* \* \*

Leur résultat? Un résultat tangible, nous l'avons déjà annoncé: une lettre de M. Poincaré apportant l'appui du gouvernement

au suffrage féminin municipal. (On assure que le Président du Conseil n'a rencontré que peu de résistance parmi ses collègues, qui, sauf deux opposants et une abstention souriante, se sont rangés à cet avis.) Dans certains milieux, on remarque avec regrets qu'il ne s'agit ici que du vote municipal — et encore restreint, et l'on croit qu'il faudrait que M. Poincaré jouât gros jeu et posât la question de confiance à la Chambre pour arriver à déclencher le mouvement définitif. Dans d'autres milieux, on souligne au contraire que c'est la première fois en France qu'un gouvernement prend officiellement position pour le vote des femmes (et chez nous: quand cela est-il jamais arrivé? et quand cela arrivera-t-il jamais, même pour un de nos minuscules gouvernements cantonaux?...), et que le suffrage municipal est une première étape vers le droit de vote parlementaire.

Et à côté de ce premier résultat tangible, les Etats-Généraux ont eu des résultats moraux d'une importance considérable. L'union de tant de femmes vers le même but commun, l'interpénétration des milieux féminins les plus divers, la communauté de vues sur tant de questions vitales, la décision nettement affirmée de la volonté du suffrage: qui donc maintenant oserait encore soutenir en France que les femmes ne veulent pas le droit de vote et ne sauront qu'en faire lorsqu'elles l'auront obtenu? J. GUEYBAUD.

## II<sup>me</sup> Journée des Femmes vaudoises

Sur le podium de la salle Splendid, à Lausanne, des Vaudoises en costume filent, dévident du chanvre; dans la salle, on parle de formation professionnelle, de coopération, de coopératives de production et de vente. Quel anachronisme! et de quoi s'agit-il?

Des femmes vaudoises venues de toutes les parties du canton, au nombre de quatre cents, étaient réunies, le 28 février, pour discuter des relations entre la ville et la campagne. L'an passé, la 1<sup>re</sup> Journée des femmes vaudoises, convoquée par la Fédération des Unions de Femmes du canton de Vaud et l'Association des Vaudoises, avait remporté un beau succès. La forte participation à cette deuxième Journée, l'intérêt, la valeur des travaux présentés, la sérieuse de la discussion ont prouvé que l'initiative était heureuse et devait être poursuivie.

La séance a été honorée de la présence de M. F. Porchet, chef du Département de l'Agriculture, qui résuma de façon heureuse les tâches qui s'offrent à la paysanne; elle doit améliorer sa formation professionnelle et créer des coopératives productrices, comme celle qui fonctionne à Moudon sous la présidence de M<sup>me</sup> Gillibert-Randin.

C'était l'opinion des rapporteuses désignées pour introduire la discussion: toutes se sont attachées à montrer la grandeur, la beauté de la tâche de la paysanne, qu'il faut mieux préparer à ses devoirs de ménagère et de productrice, à qui on doit faire comprendre la solidarité, la nécessité de s'unir, pour écouler mieux leurs produits, pour supprimer les intermédiaires et offrir directement à la ville les fruits de leur travail.

M<sup>me</sup> A. Leuch a lu le travail de M<sup>me</sup> Neuenschwander (Berne), retenue par la maladie, et que ces questions préoccupent depuis longtemps. Parlant *des relations entre les femmes de la ville et celles de la campagne*, M<sup>me</sup> Neuenschwander a montré la paysanne participant à la vie agricole, éduquant et élevant ses enfants, travaillant au relèvement de sa classe, veillant à la conservation de la famille, pourvoyant à ses besoins et songeant à l'écoulement avantageux des produits agricoles. Il faut améliorer la formation professionnelle des jeunes paysannes en les envoyant aux écoles ménagères rurales, aux cours ménagers temporaires, en pratiquant l'échange des jeunes filles de région à région, de canton à canton. Il faut produire des légumes, des fruits, des œufs de qualité, afin qu'ils puissent lutter contre les primeurs, sur lesquels se jettent les consommateurs.

M<sup>me</sup> Gillibert-Randin (Moudon), en étudiant *comment la paysanne peut parer à la crise agricole*, développa les mêmes idées en insistant sur la lutte contre les produits importés, sur l'amélioration de notre production, en recommandant le groupement des productrices. Le mouvement créé par l'Association des Paysannes de Moudon pour la vente des œufs se généralise; une centrale suisse est à l'étude, de même qu'une centrale du fruit suisse. La Semaine Suisse s'occupe d'une semaine des produits agricoles suisses.

Les moyens de faciliter l'écoulement des produits de la campagne ont été étudiés par M<sup>lle</sup> Françoise Fonjallaz (Epesses); le meilleur moyen est l'association des producteurs, mais nos paysans sont individualistes à outrance; seule la solidarité pourra leur venir en aide; il faut arriver à créer partout des coopératives de vente, des centrales. M<sup>lle</sup> Fonjallaz préconise la création, dans l'une ou l'autre des villes vaudoises, d'une centrale de vente de produits agricoles, avec un capital formé de parts, un emprunt, avec des pourvoyeuses régulières et fidèles. Les premiers fonds seraient fournis par la location du film de la *Paysanne vaudoise*, préparé pour la Saffa, lequel commence de rapporter quelque argent. Une Commission, composée de M<sup>mes</sup> Gillabert-Randin, Widmer-Curtat, présidente de l'Association des Vaudoises, M<sup>lles</sup> Emilie Kohler (Lausanne), Fr. Fonjallaz (Epesses), M<sup>me</sup> Muller (Savigny), M<sup>lle</sup> Schaer (Orbe), présidente de l'Association des Paysannes de cette ville, M<sup>mes</sup> Olive Faillettaz (Vevey), Brédaz (Cossonay), Gachet (Bioley-Orjulaz), Genevay (Bassins), M<sup>lles</sup> Courvoisier (Pailly), présidente de l'Association des anciennes élèves de l'Ecole cantonale d'Agriculture de Marcellin, Louise Cruchet (Yverdon), étudiera cette proposition et présentera un rapport à la III<sup>me</sup> Journée des femmes vaudoises.

On entendit encore M<sup>me</sup> Widmer-Curtat, qui exposa les exigences des citadines: légumes de première qualité en toute saison et hors de saison, fruits de choix, meilleure présentation, meilleur emballage, livraison plus rapide. M<sup>me</sup> Barraud (Bussigny) lut des lettres de deux paysannes habituées du marché lausannois, exposant leurs peines et la maigre récompense qu'elles en ont.

La discussion prouva que l'Assemblée partageait les points de vue défendus par les rapporteuses. Les paysannes commencent à sentir et à comprendre la nécessité de l'association, du groupement des forces isolées; elles viennent à la vie sociale, et cela est du plus réjouissant augure pour la cause féminine en général.

Le film de la *Paysanne vaudoise* n'ayant pu être projeté, il restait à l'Assemblée un peu de temps, qui fut consacré à la pétition, M<sup>lle</sup> Serment (Le Mont) ayant expliqué que les femmes vaudoises ne pouvaient refuser au Comité d'action vaudois l'autorisation de parler brièvement de ce grand mouvement qui intéresse toutes les femmes (il ne faut pas effrayer nos paysannes, fort timides en matière de féminisme!). M<sup>lle</sup> Antoinette Quinche, avocate, présidente du Comité d'action, sut exposer très brièvement les excellentes raisons qui exigent que les femmes, toutes les femmes obtiennent leurs droits politiques. Elle fut écoutée avec une attention religieuse et l'on a pu voir, dans les conversations qui ont suivi, que son exposé avait fait impression.

Il faudrait parler encore de M<sup>lle</sup> Schaer, qui a dit comment fonctionnait et se perfectionnait l'Association des Paysannes d'Orbe; de M<sup>me</sup> F. Porchet, qui a parlé de l'enseignement ménager; de M<sup>me</sup> Würsten, qui a montré le travail de la paysanne fileuse et tisserande; de M<sup>me</sup> Treub-Cornaz (Faoug), qui a rompu une lance en faveur de la coopération. Il y eut aussi pique-nique en commun, thé et chants du Chœur des Vaudoises de Lausanne.

Soulignons que la séance du matin, présidée par M<sup>me</sup> Couvreur-Budé (Vevey), a commencé à 10 h. 05 très précises; que celle de l'après-midi a été ouverte par M<sup>me</sup> Widmer-Curtat, à 14 h. 30 très précises. Qui donc disait que les Vaudois avaient toujours les temps?

S. BONARD.

## La Pétition fédérale pour le suffrage féminin

### Publications de propagande.

Un peu tardivement, les publications de propagande en français sortent de presse les unes après les autres, que nous nous empressons de signaler à nos lecteurs. La petite brochure: *La Voix des Femmes, quelques réflexions et quelques renseignements*, se vend comme du pain, au prix modique de 20 cent. (prix de vente aux Commissions cantonales et aux Sections suffragistes: 15 cent. pièce), parce qu'elle contient en 16 pages, avec un exposé de principe général, un programme d'activité pour les femmes suisses une fois munies de leur droit de vote, la réponse sous une forme familière aux principales objections courantes, quelques résultats du suffrage féminin à travers le monde, des pensées suffragistes d'hommes et de femmes connus, et des illustrations, qui, si elles ne sont pas inédites, ont du moins une valeur indéniable d'argumentation.

Le *Manuel des conférenciers*, édité par le Comité suisse d'action, représente une publication plus considérable (41 pages:

prix 1 fr.), et riche en documents précieux pour tous ceux qui seront appelés à faire de la propagande par la parole ou par la plume. A un aperçu historique, dû à M<sup>me</sup> Anneler (Berne), et malheureusement pas tout à fait complet, surtout en ce qui concerne la Suisse romande, succèdent deux études, l'une de M<sup>me</sup> Merz, journaliste (Berne), sur la technique d'une pétition fédérale, l'autre de M<sup>me</sup> Hännny, avocate (Berne également), sur la nécessité de la collaboration féminine à l'œuvre législative de leur pays, avec de nombreux exemples à l'appui tiré du Code civil suisse. Viennent ensuite plusieurs chapitres de documentation extrêmement utiles, pour lesquels on a puisé dans les monographies de la Saffa: *la participation de la femme suisse aux œuvres sociales*, par notre collaboratrice, M<sup>me</sup> Debrit-Vogel (Berne); *la femme et l'agriculture*, par M<sup>me</sup> Gillabert-Randin (Moudon), une autre de nos collaboratrices; *la femme dans l'industrie et dans les métiers*, par M<sup>me</sup> Schitlowsky, avocate (Berne encore); *l'activité professionnelle de la femme et sa situation économique*, par M<sup>lle</sup> E. Strub (Interlaken); *la situation de la femme institutrice*, par M<sup>lle</sup> Gerhard (Bâle), le tout avec chiffres à l'appui, encore confirmés par la reproduction de statistiques de la Saffa, qui évite ainsi de longues recherches et des lectures approfondies à ceux et celles que presse le temps pour préparer une causerie, un article, ou simplement même pour pouvoir citer des faits et des précisions à nos adversaires. Deux courtes études de M<sup>me</sup> Dora Staundinger (Zurich) sur le rôle de la femme comme coopératrice, et de M<sup>lle</sup> Gourd sur la place prise par les femmes dans la vie internationale, et la reproduction d'une feuille volante éditée par l'A.S.S.F. sur les résultats du vote des femmes dans quelques pays, terminent cette brochure, dont on ne peut que féliciter M<sup>lle</sup> Grütter d'avoir mené à chef la publication dans les deux langues, talonnée comme elle l'a été par le temps et les incessantes réclamations de ceux et celles qui avaient besoin de documentation pour le début de la campagne. Peut-être aurait-il été possible de soigner davantage l'édition française, la dernière venue, qui risque de se ressentir un peu de la précipitation avec laquelle traducteurs, imprimeur et correctrices d'épreuves ont dû travailler; mais quand on songera au temps si court qui leur a été alloué, la reconnaissance et l'admiration l'emporteront sur toute critique.

Disons encore que la nouvelle édition des cartes postales illustrées de l'Europe suffragiste est également prête, de même que des timbres-réclame: *Signez la pétition!* à coller sur des enveloppes, et que l'on peut se procurer toutes ces publications diverses au siège du Comité suisse d'action pour la pétition fédérale, Schwanengasse, 5, Berne, par simple demande sur carte postale.

M. F.

### A Neuchâtel.

Les unes après les autres, les localités organisent les deux tournées successives prévues: 1<sup>o</sup> la distribution dans tous les ménages du manifeste suisse, accompagné de plus de cent signatures d'hommes et de femmes du canton; 2<sup>o</sup> la collecte des signatures à domicile. A La Chaux-de-Fonds et à Neuchâtel, le travail bat son plein. Dans cette dernière ville, l'Union Féministe pour le Suffrage a réuni les collectrices pour leur remettre les feuilles avec les instructions nécessaires. La deuxième partie de la séance a été consacrée à un exercice de controverse des plus animés. L'on s'est promis de se rencontrer de nouveau, une fois l'expédition terminée, pour se raconter les expériences faites.

### Dans le canton de Vaud.

Celles qui, à Lausanne, vont de porte en porte quêter des signatures pour la pétition sont agréablement surprises du bon accueil qu'elles reçoivent; les femmes signent extrêmement nombreuses; l'idée marche, les femmes veulent le droit de vote et l'opinion publique en parle beaucoup. C'est pourquoi il y avait foule, vendredi 1<sup>er</sup> mars, au Foyer féminin, pour entendre M. le Dr Muret exposer *ce qu'il faut répondre aux ennemis du suffrage féminin*. Ce fut une causerie charmante, pleine d'esprit, abondante en détails amusants, malheureusement impossibles à résumer.

Le suffrage féminin s'étend partout; vingt-cinq pays l'ont introduit sans qu'en soient résultés des heurts et des révolutions; au contraire, de bonnes choses en sont sorties. Notre organisation politique, avec initiative et referendum, en ferait une aventure dangereuse? Nullement: le jeune homme qui devient majeur exerce tous ses droits, sans préparation; sa mère ne vaut-elle pas autant que lui. La preuve que les femmes sont mûres pour la vie active, c'est que, dans les grandes votations fédérales, les orateurs ont fait appel